

Rapport d'enquête au sujet d'une manifestation
O.V.N.I.

Type: Passage à basse altitude

Enquêteurs: Robert FRANCHINO de LAURIS
Eugène RODRIGUEZ de CAVAILLON

Observation: Le 25/1/77 à 0730 locale.

Lieu d'observation: Sur la ville d'Isle sur Sorgues
(84)

Le témoin se trouvait Avenue de l'Égalité pour se rendre à son travail, aux "Platrières de France"

Témoins: Mme OURY Michèle, résidant 2, Avenue de l'Égalité Isle sur Sorgues (84)

Mlle SIMBOLOTI Chantal résidant 31 Les Capucines Isle sur Sorgues (84)

Ces deux personnes sont employées à l'entreprise "Les Platrières de France", Avenue de l'Égalité Isle sur Sorgues.

Connaissance des faits: A la suite d'un article paru dans la presse départementale, nous sommes allés à la gendarmerie de l'Isle sur Sorgues où nous avons été très bien reçu. Le chef, CHATELARD, nous a lu le procès verbal établi durant l'audition des deux témoins. Il nous a également communiqué leurs adresses, en nous signalant qu'il existait un troisième personne ayant vu ce phénomène. La gendarmerie n'a pas encore retrouvé ce témoin, mais nous a assuré que nous serions informés dès que'il y aurait du nouveau. Ceci fera d'ailleurs l'objet d'un additif à ce rapport.

Les témoins: Pour l'instant nous n'avons pu rencontrer que Mme Oury. Le second témoin étant absent de son domicile lors de notre passage. Lorsque je suis arrivé au 2 Avenue de l'Égalité, j'ai tout d'abord été surpris par la facade de cette maison de quatre étages datant sans doute de plus de vingt ans, faisant penser aux maisons en ins-

77 10 1779



-tance de démolition. Après un instant d'hésitation je suis monté au premier étage, car c'est là que se trouve l'appartement de Mme Oury. Mr et Mme Oury vivent très simplement; un minimum de confort dans un appartement moyen. Pour Mme Oury, le Phénomène O.V.N.I. est une chose qui la laisse assez indifférente. Elle ne lit jamais de revues spécialisées ni d'ouvrages se rapportant à ce sujet. Durant ses déclarations, elle avait l'air sincère et elle a répondu très simplement, sans hésitations.

Les faits: A 0730 locale, Mme Oury quitte son domicile, pour se rendre à son travail, aux "Platrières de France", où elle occupe un poste de secrétaire. Après avoir parcouru une vingtaine de mètres son attention est attirée par un objet insolite qui traverse le ciel, approximativement du Sud vers le Nord-Est. Le témoin a estimé sa hauteur à 100 - 150 mètres environ (n'ayant pas la notion des distances) Quant à la grosseur, elle l'a comparée à un avion de chasse.

Elle a d'abord aperçu l'objet par la tranche. Il avait une forme plate surmontée d'une coupole. Au milieu de celle-ci, deux phares jaunes non éblouissants. L'objet semblait métallique, gris, ni mat, ni éblouissant, mais rappelant l'aluminium. A aucun moment, elle n'a aperçu de traînée lumineuse, ni de fumée, aucun son ne provenait de l'objet, ni sifflement, ni bourdonnement. Le témoin a ensuite aperçu l'objet sous un autre angle lorsque celui-ci est passé au dessus de sa tête. Il avait la forme d'un losange, au centre, un feu rouge fixe. L'objet a ensuite basculé, de manière à ce que le témoin le voie de nouveau par la tranche. Il avait alors parcouru 150 mètres environ, lorsque, tout à coup il se "volatilisa" à la grande surprise du témoin. Du début jusqu'à la fin de l'observation, il s'est écoulé 4 minutes.

C'est vers la moitié de l'observation qu'est intervenu le second témoin, Mlle Simboloti, qui se rendait en vélomoteur à son travail. Elle occupe le même poste que Mme Oury, dans la même entreprise. Mme Oury a arrêté son amie, et lui a fait constater le phénomène. N'ayant pas rencontré cette personne nous ne pouvons évidemment pas rendre compte de son témoignage. Mais d'après la lecture du procès verbal établi par la gendarmerie, les deux témoignages

sont identiques.

Note personnelle: Mme Oury, que l'on peut considérer dans l'immédiat comme le témoin principal, a décrit le tout, le plus simplement possible, en donnant le maximum de détails. Elle ne cherche pas du tout la publicité, d'ailleurs dans l'entreprise personnelle n'est au courant de l'affaire exceptée son amie. Elle n'en a parlé à personne - qu'aux gendarmes qui l'ont interrogée.

Elle habite depuis peu à l'Isle sur Sorgues, elle n'aime pas beaucoup cette localité et ne cherche pas à se faire connaître. Je ne considère pas cette enquête close. Deux témoins doivent encore être interrogés. Il y aura donc suite à ce rapport.

En cas de diffusion dans la presse, aucun nom de témoins ne devra être cité.

Robert FRANCHINO

;;;;;;;;;;